

Changement climatique et eau au menu de notre colloque régional

Un colloque suivi par de nombreux adhérents et responsables d'associations locales, qui ont d'abord entendu Daniel Le Bras, adjoint au maire de Quimperlé et président de la commission locale de l'eau du SAGE Ellé Isole Laïta, souligner l'intérêt obligé de la ville de Quimperlé très concernée par les risques de submersion marine et d'inondations.

En matinée, les exposés très pédagogiques des spécialistes de Météo-France, de l'Onema, et de Laurent Labeyrie, ont permis de fixer les enjeux : la Bretagne sera incontestablement concernée par une hausse des températures, l'évolution de la pluviométrie et celle des événements extrêmes (tempêtes, fortes précipitations) étant plus incertaine. « *Les populations de truites et de saumons, espèces piscicoles des eaux froides, devraient pâtir de ce réchauffement* » a affirmé Nicolas Poulet, spécialiste de ce sujet à l'ONEMA. Il recommande une action dans quatre directions : restaurer la continuité écologique, respecter les régimes hydrologiques, limiter le réchauffement des rivières, maintenir ou restaurer une bonne qualité des eaux. Des mesures intégrées dans la directive cadre sur l'eau qui fixe un objectif de bon état écologique à atteindre en 2027, lequel nécessite de prendre en compte les impacts du changement climatique.

Que faire face au changement climatique ? C'est la question à laquelle ont répondu tour à tour, Genéviève Chaulny de la Direction Régionale de l'Environnement de Bretagne, Laurence Ligneau de la Chambre Régionale d'Agriculture et Nicolas Gérard Camphuis, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Des débats qui ont suivi les exposés, on retiendra la question de la protection des zones humides, la nécessité d'anticiper l'augmentation de la population sur la frange littorale bretonne en termes de capacité de traitement des effluents et de consommation d'eau, et celle de l'évolution de l'agriculture régionale. A propos des zones

humides, le représentant d'Eau & Rivières de Bretagne au SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Sud Cornouaille a vivement dénoncé l'attitude des services de l'Etat dans le Finistère, refusant que des mesures de protection de toutes les zones humides, et pas seulement de celles de plus de 1000 m², soient inscrites dans ce Sage.

En conclusion de cette journée, Jean-Claude Pierre, un des fondateurs de notre association, qui remplaçait au pied-levé le Président de France Nature Environnement retenu au dernier moment, a rappelé que le dérèglement climatique n'était qu'une des impasses auxquelles étaient confrontées nos sociétés. Insistant sur l'actuelle érosion de la biodiversité mondiale, il a affirmé avec force : « *la manière dont les hommes traitent la nature n'est pas sans influence sur la façon dont ils traitent leurs semblables* » .